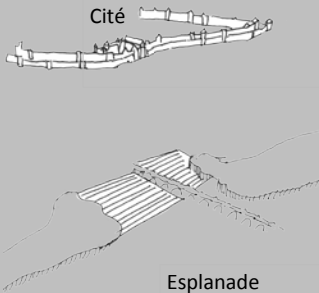


RENATURATION URBAINE ET FLUVIALE

Programme strict : "Permettre à un milieu modifié et dénaturé par l'homme de retrouver un état proche de son état naturel initial". Larousse
Programme contextualisé : Permettre à un milieu modifié et dénaturé par l'homme des 30 glorieuses de retrouver un état proche de contexte état historique, naturel et fonctionnel.
Programme défini : concevoir un écosystème paradoxal naturel et urbain sur les fondements d'une géographie physique et humaine

	Objectifs et stratégie	Disposition à prendre par rapport à la situation actuelle	Montant définis au plan d'action	
<p>Parc Naturel Urbain : Le Parc Naturel Urbain est un périmètre de projet de paysage rassemblant des patrimoines pluriels. Il s'inscrit entre ville et nature, le plus souvent sur les franges d'un hydrosystème fluvial afin de protéger et mettre en valeur des patrimoines multiples (naturel, culturel et paysager).</p> <p>A l'intérieur du périmètre « PNU », il s'agit de définir les actions d'aménagement, de gestion, d'animation et de préservation du paysage. Le parc naturel urbain s'inscrit dans une démarche transversale fondée sur la descente d'échelle (du territoire aux espaces délaissés). Son élaboration prend en compte les différentes politiques publiques sectorielles et les acteurs du paysage ayant une incidence directe sur les dynamiques du paysage (agriculteurs, touristes, habitants...).</p> <p>Le parc naturel urbain a pour objectif de définir l'articulation entre les espaces naturels et urbains en mettant en synergie des dispositions opérationnelles, contractuelles et réglementaires.</p> <p>Ce programme s'inscrit dans le contexte global du PNU sur deux secteurs identifiés dans l'OGS : Le jardin Sire et les abords du Pont Vieux / Île et bords d'Aude</p>	<p>ESPLANADE ECOLOGIQUE</p> <p>Définition : "Terrain plat, uni et découvert, séparant une citadelle des premières maisons de la ville, pour dégager les vues et les champs de tir de la défense". Larousse</p> <p>Définition contextualisée : Terrain uni et découvert, séparant le pont vieux de la Cité, dégageant la vue sur le monument permettant de construire la relation pont vieux/cité et Bastide</p>  <p>Cité</p> <p>Esplanade</p>	<p>Valoriser les systèmes de vues pour un paysage ouvert, en premier plan la cité et la montagne noir</p> <p>Ouvrir des systèmes de vues depuis le pont vieux : abattage des accacias et des tilleules du Jardin Sire Ouvrir l'espace aux abords du pont vieux : suppression des limites cloisonnant l'espace du Jardin Sire Mise en place d'une signalétique d'information et de valorisation du lieu, du site et de la relation paysage monument</p> <p>Circuler : Redéfinir le partage de l'espace entre la voiture et le piéton et réduire la présence de la voiture aux abords du pont vieux</p> <p>Apaiser la présence de la voiture aux abords du pont vieux par l'instauration d'une zone 20 Réduire la largeur des voiries par la définition d'un nouveau schéma de déplacement (mise en sens unique de l'Avenue Achille Mir et place Jourdan, piétonisation de la Rue Trivalle, suppression du rond point autour de l'Arche du pont vieux) Diminuer la présence des infrastructures routières des 30 glorieuses (suppression de la rampe d'accès à l'avenue du Général Leclerc)</p> <p>Stationner dans une logique d'équilibre de l'offre, hiérarchiser et qualifier le stationnement global et apaiser la place de la voiture</p> <p>Définir une nouvelle stratégie de stationnement limitant la présence des véhicules aux abords du pont vieux : - Stationnement minute aux abords du pont vieux : 20 places - Création de stationnement en zone bleue aux abords du pont vieux 34 places et création sur l'ancien site EDF 80 places - Stationnement de délestage sur l'île d'Aude : 230 + 60 places</p> <p>Concevoir une esplanade écologique (biodiversité : zone humide, roselière, mégaphorbiae, noues paysagères)</p> <p>Renaturation des berges de l'Aude (roselière, végétation rivulaire sur les rives, saulaie blanche, etc.) Gestion des eaux de ruissellement liées aux parkings et aux voiries sous la forme de noues paysagères Création d'une gradation de milieux (zone humide, roselière, mégaphorbiae, saulaie blanche) Plantation d'un boisement rivulaire cernant l'esplanade</p> <p>Redonner une topographie fluviale (courbe de niveaux, effet de terrasses et méandres)</p> <p>Gestion de la topographie en terrasse s'appuyant sur les courbes de niveau géographiques, en descendant vers le fleuve Création de situation de belvédères Ouverture de nouveaux méandres par la mise en eau de la proue de l'île et des berges</p> <p>Valoriser et rendre lisible le pont vieux en tant que monument lié à sa géographie</p> <p>Ouvrir l'espace autour du pont vieux (nettoyage du site, effacement des limites, suppression des arbres aux abords du pont vieux) Mise en valeur de la traversée piétonne du pont vieux Changer l'image nocturne du monument : mise en lumière</p> <p>Proposer un espace libre pour des usages multiples (marchés, manifestations)</p> <p>Définition d'une esplanade libre par la diminution de la présence de la voiture et l'effacement des limites aux abords du pont vieux</p>	<p>OGS 1 action 14 : 856.000 €</p>	
	<p>FORET RIVULAIRE</p> <p>Définition : "La forêt rivulaire est l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau, d'une rivière ou d'un fleuve, la notion de rive désignant le bord du lit mineur (ou encore lit ordinaire, hors crues) du cours d'eau non submergée à l'étiage."</p> <p>Définition contextualisée : Boisement exprimant la présence de l'eau et de l'Aude s'inscrivant dans une logique géographique liant le pont vieux au territoire</p>	<p>Cheminer à travers l'île d'Aude, découvrir et valoriser les situations d'immersions en contact avec l'Aude (barrage du Païcherou, confluence entre l'Aude, le bras mort et le Béal)</p> <p>Valoriser et aménager les cheminements piétons existants (parcours du cœur, cheminement à l'intérieur de la forêt rivulaire, en rive de l'Aude et en rive gauche du Bras mort) Mise en place d'une signalétique (information culturelle sur l'histoire du lieu, parcours de jeux, itinéraires pédestres vers le grand territoire, etc.) Aménager et rendre visible les entrées de l'île (entretien et aménagement des passages) Création d'un nouveau parcours en rive droite du Bras mort Création d'accès au situation de belvédères sur l'Aude (situation d'immersion sur le barrage du Païcherou, proximité à l'eau, etc.) Création de belvédères sur l'Aude Liaison des cheminements piétons de l'Aude à Prat Mary par la mise en place d'un ponton flottant sur la situation de confluence entre l'Aude et le Bras mort</p>		<p>OGS 2 action 19.3 : 1.838.000 €</p>
	<p>Rassembler sur un lieu commun les espaces récréatifs des quartiers Trivalle, Saint Gimer et Bastide (aire de jeux adapté à l'ensemble des tranches d'âge)</p> <p>Concevoir un parcours de jeux organisé sur une ligne continue rassemblant l'ensemble des tranches d'âge (5500 m²) : Aire de jeux pour les 0-3 ans Aire de jeux pour les 3-6 ans Aire de jeux pour les 6-12 ans Jeux de ballon sous filet</p>	<p>Cultiver l'île d'Aude, redonner un sens historique lié à la culture des sols alluvionnaires</p> <p>Installation d'un agriculteur sur l'île d'Aude : mise à disposition de terre sur une superficie de 10.000 m² (parcelle des peupliers et parcelles à proximité des canaux existants et à créer), restauration et création de canaux pour l'accès à l'eau, création ou restauration de chemins d'accès et mise en place de limites</p>		
	<p>Diversifier les boisements et les ripisylves de l'île et des berges de l'Aude dans un objectif de renaturation et de valorisation de l'identité fluviale</p> <p>Gestion des espaces de rives et du boisement rivulaire pour favoriser la biodiversité Plantation d'une ripisylve afin de diversifier et renaturer les rives (saulaie, roselière, etc.) Plantation de haies rivulaires en limite de propriétés privée Diversifier le boisement de l'île par la sélection et l'abattage d'arbres "horticoles" au profit de la plantation d'essences rivulaires Suppression de séquences boisées en rive droite de l'Aude pour rendre accessible le paysage de l'Aude Abattage d'arbres du boisement de l'île pour créer des situation de clairières</p>	<p>Retrouver la topographie fluviale du fleuve et valoriser les ouvrages hydrauliques (digue, canaux, vannes), et intégrer l'hydrosystème et ses contraintes : Plan de Prévention du Risque Inondation et Trame Verte et Bleue</p> <p>Valorisation et entretien du patrimoine de digues Valorisation et entretien des ouvrages hydrauliques existant : canaux et vannes Création de canaux pour irrigation des surfaces cultivées Création de terrasses et reprofilage des berges et talus</p>		